



© Philippe Guignard

Les ambitions de l'Université Paris-Sud sur le plateau de Saclay



© M. LECOMPT / PSUD

Avec la naissance de l'Université Paris-Saclay et le démarrage des opérations du Plan Campus, l'année qui débute s'annonce riche en grands projets pour l'Université Paris-Sud.

Ainsi, en 2014, d'importantes avancées attendent les projets

immobiliers de l'université sur le plateau de Saclay :

- En juillet, sur le plateau du Moulon, commenceront les travaux de l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay (ISMO).

- Les maîtres d'œuvre pour les quatre opérations du Centre de Physique Matière et Rayonnement (CPMR) seront choisis parmi la sélection de groupements déjà effectuée.

- Au cours de l'année, l'appel à concurrence sera publié pour le projet Biologie - Pharmacie - Chimie (BPC) qui englobe la faculté de pharmacie qui déménage de Châtenay-Ma-

labry, l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO), l'Institut Diversité Ecologie et Evolution du Vivant (IDEEV), ainsi qu'un pôle enseignements qui regroupe les formations de pharmacie, de biologie et de chimie pour les niveaux de Masters, (soit environ 4 500 étudiants et 900 personnels).

En 2013, l'université a choisi les deux principaux emplacements de cette grande opération : au nord du plateau du Moulon pour l'IDEEV - en proximité immédiate des terres agricoles - et au cœur du quartier - à côté de la future station de métro Orsay-Gif - pour l'autre partie du projet. Cette parcelle se situe non loin des futures implantations de l'École Centrale (arrivée prévue en 2017) et de l'ENS de Cachan (arrivée prévue en 2018). Pour leurs bâtiments, l'École Centrale et l'ENS de Cachan ont choisi des projets portés par des architectes internationaux et reconnus.

Pour ses projets à venir sur le plateau de Saclay, l'Université Paris-Sud affiche également de fortes ambitions architecturales et d'importantes attentes en termes de bâtiments :

- ils devront répondre techniquement aux contraintes d'une recherche d'excellence ;
- ils devront offrir des conditions de vie, d'enseignement et de travail de qualité pour les étudiants et les personnels ;
- ils devront répondre aux exigences du plateau en matière de qualité environnementale et être conçus dans le souci d'une maintenance maîtrisée et optimisée ;
- chacun des trois sous-ensembles architecturaux (IDEEV au nord, pôle recherche chimie-pharmacie, et pôle enseignements au cœur du quartier) devra contribuer à une certaine unité avec le quartier et présenter des qualités architecturales propres à la hauteur des projets déjà prévus sur le plateau du Moulon.

Au sein d'un campus qui se dessine progressivement, les projets de l'Université Paris-Sud sur le plateau de Saclay reflèteront la place importante qu'ils occupent pour nous et la place qu'ils devront occuper au cœur de la future Université Paris-Saclay.

*Jacques Bittoun,
Président de l'Université Paris-Sud*

SOMMAIRE

- 1 Édito
- 2 Les projets de l'Université Paris-Sud
- 4 Dossier : la stratégie de **développement durable** sur le plateau de Saclay
- 6 Opérations **dans la vallée**
- 7 L'actualité du **plateau de Saclay**
- 8 **Transports** et innovation



© BEUNEU / PSUD

Concours et jury pour le Centre de Physique Matière et Rayonnement

Suite au lancement de la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre, les quatre projets du Centre de Physique Matière et Rayonnement (CPMR), installés sur le plateau du Moulon, sont entrés dans une phase cruciale. Tour d'horizon et point d'étape sur ces opérations.

• Laboratoire de Physique des Solides (LPS)

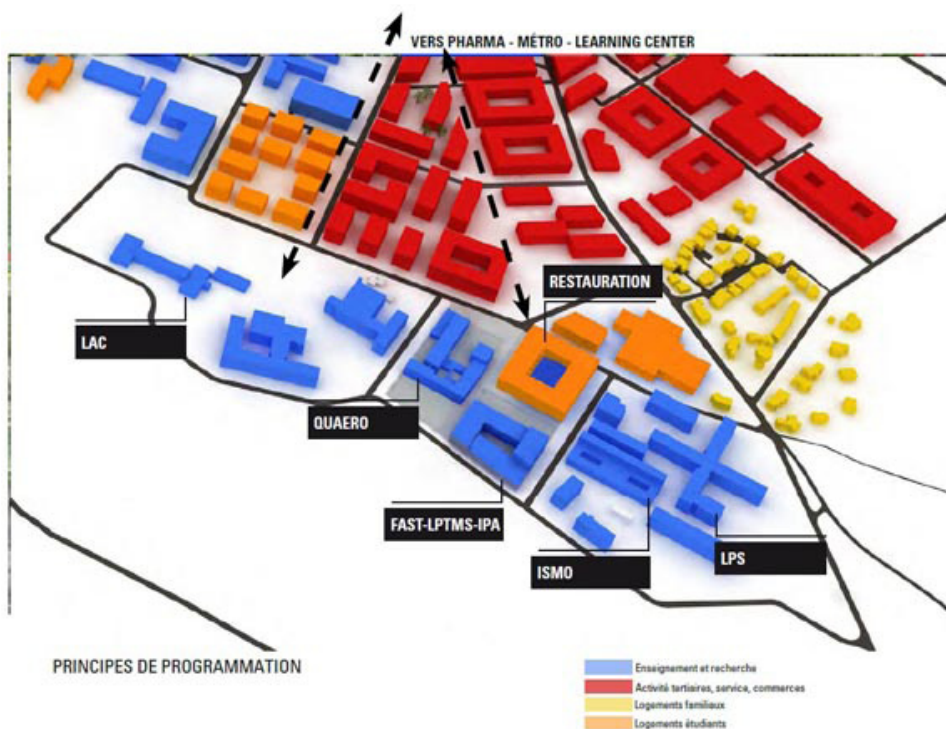
Unité mixte de recherche (UMR) Université Paris-Sud - CNRS, le LPS compte environ 160 personnes et accueille une soixantaine de doctorants et de visiteurs. Déjà situé sur le plateau du Moulon (bâtiment 510), le LPS doit faire l'objet d'une opération de rénovation.

Un appel à candidatures a été lancé le 28 juin 2013. Lors de la sélection des candidats, le 18 octobre dernier, le jury a retenu quatre équipes : le Bureau d'Etude IGREC associé aux architectes SCAU, le BET Choulet associé à l'atelier 2/3/4, le BET CET associé à Patriarche & co et le BET EGIS associé à ENIA-Architectes. Suite à une phase de négociation, les 17 et 18 décembre 2013, les quatre équipes doivent remettre leurs propositions finales qui seront jugées par la commission d'attribution le 7 mars 2014. La notification du marché de maîtrise d'œuvre se fera courant avril. Les travaux du LPS se dérouleront, en site occupé et par phases, de juillet 2015 à février 2018.

• Opération FAST – LPTMS – Institut de Physique Avancée (IPA)

Cette opération associe le laboratoire Fluides, Automatique et Systèmes Thermiques (FAST), une UMR CNRS - Université Paris-Sud - Université Pierre et Marie Curie, le Laboratoire de Physique Théorique et Modèles Statistiques (LPTMS), UMR Université Paris-Sud - CNRS, et l'Institut de Physique Avancée (IPA), centre d'accueil de visiteurs et lieu d'organisation de séminaires. Le bâtiment du FAST et la Halle, situés sur le plateau du Moulon (bâtiment 502), seront démolis ; un nouveau bâtiment construit au sud de la parcelle accueillera ces trois entités.

Le 11 décembre 2013, le premier jury de sé-



Le quartier de la physique sur le plateau du Moulon

lection des candidats a retenu cinq équipes : Baumschlager-Eberle, Badia-Berger, Groupe 6, les ateliers Zündel Cristea, Brenac+Gonzalez & Associés. Après une visite de site le 15 janvier 2014, ils remettront leurs esquisses de concours le 14 février pour un jury de concours mi-avril et la notification des marchés de maîtrise d'œuvre début juin 2014. Les travaux sont prévus d'avril 2016 à avril 2018.

• Le Laboratoire Aimé Cotton (LAC)

UPR CNRS - Université Paris-Sud regroupant 110 personnes, le LAC deviendra une UMR Université Paris-Sud - CNRS - ENS. Situés dans le quartier du Belvédère, les locaux du LAC feront l'objet d'une rénovation et d'une extension.

Les candidatures pour ce projet ont été reçues le 25 novembre 2013. Cinq équipes seront retenues lors du jury du 4 mars 2014 pour un choix du lauréat en juin 2014. Les travaux sont prévus entre juin 2016 et décembre 2018.

• Bâtiment d'enseignement de la physique

L'opération CPMR prévoit l'implantation d'un bâtiment d'enseignement de la physique sur le plateau du Moulon, à la frange nord du quartier du Belvédère. Ce bâtiment a pour objectif de rapprocher 1 000 étudiants en L3, M1 et M2 de l'UFR Sciences des différents laboratoires de Physique déjà sur place.

Les candidatures pour ce nouveau bâtiment, en proximité de la Maison de l'ingénieur, ont été reçues le 13 décembre 2013. Le premier jury de sélection aura lieu début avril 2014 pour un choix du lauréat mi-juillet 2014. Les travaux pour le bâtiment d'enseignement de la physique sont prévus entre juillet 2016 et avril 2018.

Opération	Type d'opération	Surface	Premier jury	Choix du lauréat	Travaux
LPS	Rénovation	11 100 m ² SHON	18 octobre 2013	7 mars 2014	Juillet 2015 – février 2018
FAST - LPTMS - IPA	Déconstruction – Construction	7 014 m ² SHON	11 décembre 2013	Avril 2014	Avril 2016 – avril 2018
LAC	Rénovation – Extension	4 890 m ² SHON	4 mars 2014	Juin 2014	Juin 2016 – décembre 2018
Enseignement de la physique	Construction	10 700 m ² SHON	Avril 2014	Juillet 2014	Juillet 2016 – avril 2018

Stabilisation des lieux d'implantation du projet « Biologie – Pharmacie – Chimie »

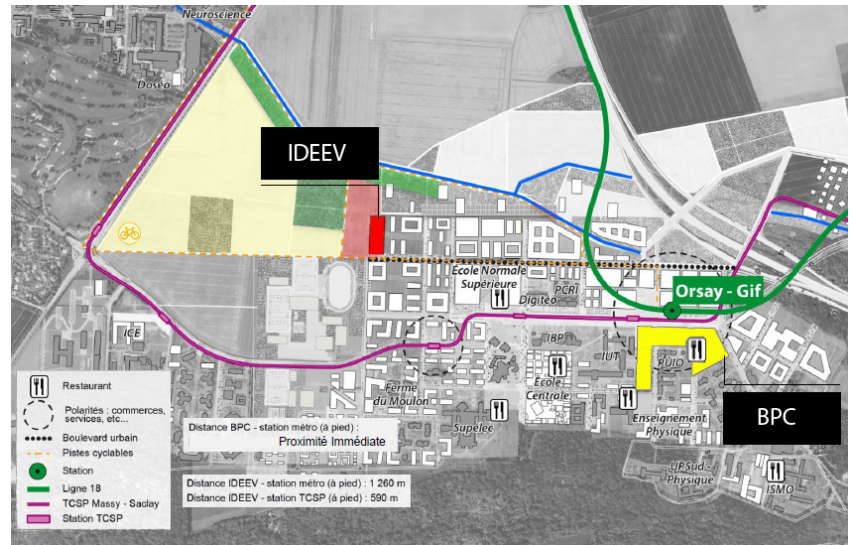
A la suite d'une consultation interne, le lieu d'implantation du projet « Biologie – Pharmacie – Chimie » sur le plateau du Moulon a été défini.

Deux parcelles étaient envisagées pour l'installation du pôle « Biologie – Pharmacie – Chimie », au nord et au sud de la future station de métro Gif-Orsay. A l'issue d'un processus de concertation interne incluant une réunion d'information et un atelier de travail, les sites d'implantation du projet « Biologie – Pharmacie – Chimie » ont finalement été choisis.

L'Institut Diversité Ecologie et Evolution du Vivant (IDEEV) s'établira sur le plateau du Moulon, au nord du Transport en commun en site propre (TCSP) reliant Massy à Saint-Quentin-en-Yvelines et à proximité du futur bâtiment de l'ENS Cachan et des terres agricoles. Au nord de la voie centrale de circulation baptisée le « Deck », la parcelle se situe sur la commune de Gif-sur-Yvette.

Le pôle « Biologie – Pharmacie – Chimie », plus importante opération du Plan Campus en France, s'installera sur la commune d'Orsay, en face de la station Orsay-Gif de la future ligne 18 du Grand Paris Express. Située entre l'IUT d'Orsay et le PUIO, face au Learning Center, la parcelle permet une continuité avec les installations déjà existantes de l'Université Paris-Sud.

Actuellement en phase de relecture, la programmation du projet « Biologie – Pharmacie – Chimie » doit s'achever au cours du mois d'avril 2014 pour un lancement de la procédure de marché en mai-juin. L'opération se fera en contrat de partenariat ; à ce titre, un certain nombre d'étapes doivent être validées par le Ministère de l'Economie et des Finances, processus qui interviendra à la fin de la phase de programmation.



L'IDEEV est une fédération de recherche sous tutelles conjointes de l'Université Paris-Sud, du CNRS, de l'IRD, d'Agro ParisTech et de l'INRA. A l'heure actuelle, ses équipes sont localisées sur trois sites différents ; le projet prévoit le rassemblement et l'implantation des personnels des unités concernées sur le plateau du Moulon.

L'opération « Biologie – Pharmacie – Chimie » prévoit l'installation de l'enseignement (M1 - M2) de la biologie, de la chimie, de l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay (ICMMO) et la plus grande partie de la Faculté de Pharmacie sur le plateau de Saclay, à l'horizon 2018-2019. Elle concernera environ 4 500 étudiants et 900 personnels.

Délai pour les travaux de l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay



Annoncé pour décembre 2013, le début des travaux de l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay (ISMO) est finalement reporté à juillet 2014.

Lors de l'appel d'offres qui a eu lieu à l'automne 2013, quatre lots sont restés infructueux, dont le lot déboisement, et deux autres lots nécessitaient une négociation.

Par conséquent, un appel d'offres a dû être relancé pour les quatre lots infructueux, retardant le début des travaux à juillet 2014 pour une réception du bâtiment prévue en avril – mai 2016.

Actuellement installé sur plusieurs sites du Campus universitaire d'Orsay, avec une antenne au Synchrotron SOLEIL à Saint-Aubin, l'ISMO s'installe au sein du quartier du Belvédère, sur le plateau du Moulon, pour mettre un terme à cet éclatement. Le bâtiment est conçu par le cabinet d'architecture Claus en Kaan.

La stratégie de développement durable sur le plateau de Saclay

Au sein de la direction de l'aménagement de l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS), Antoine du Souich dirige le pôle développement durable. A ce titre, il travaille sur les axes suivants : les enjeux liés à l'énergie, la gestion de l'eau, l'agriculture, le traitement des déchets, les modes de déplacements alternatifs et le numérique comme outil au service du développement durable. Il nous présente les enjeux écologiques et environnementaux du projet Paris-Saclay.



Quels sont les objectifs de la stratégie de développement durable de l'EPPS sur le plateau de Saclay ?

Notre objectif général est de concevoir l'aménagement du plateau de Saclay de manière durable et d'initier des démarches vertueuses. De façon plus opérationnelle, cette stratégie se décline en thématiques qui portent chacune leurs objectifs propres : le lien entre ville et nature, la gestion de l'eau, l'énergie et la transition énergétique, la mise en place d'une économie circulaire, la mobilité et l'utilisation du numérique.

Le projet Paris-Saclay est remarquable par ses dimensions scientifiques, pédagogiques et d'aménagement, mais également parce qu'il prend place dans un territoire particulier, par sa géographie, son agriculture et une urbanisation essentiellement concentrée dans la vallée pour le moment. La stratégie d'aménagement du plateau doit prendre en compte ces spécificités et ce qu'elles impliquent en termes de développement durable.

Comment les opérations d'aménagement s'intègrent-elles dans le paysage naturel du plateau de Saclay ?

La loi du Grand Paris a créé une vaste zone de protection comptant plus de 2 400 hectares de terres agricoles, préservant ainsi à long terme le cœur naturel et agricole du plateau de Saclay.

Le projet du Sud Plateau permettra de protéger la biodiversité et de renforcer les liens entre ha-

bitants, utilisateurs, nature et agriculture. Nous travaillons notamment sur les espaces de transition entre les quartiers urbanisés et ce grand paysage agricole. La frange verte que nous allons créer – ce « paysage intermédiaire » conçu par le paysagiste Michel Desvigne – sera le lieu de la réconciliation entre ville et agriculture.

Le maintien et la mise en valeur des coteaux boisés, des étangs et des rigoles participeront à la gestion de l'eau et de la biodiversité. Les espaces naturels modifiés par les projets seront compensés, et leurs fonctionnalités écologiques reconstituées. Le projet prévoit la plantation de milliers d'arbres.

Enfin, le caractère agricole du plateau de Saclay donne l'opportunité de développer les circuits courts en introduisant des produits alimentaires locaux dans l'offre des futurs restaurants universitaires et d'entreprises.¹

Quels sont les enjeux de la gestion des eaux sur le plateau et les moyens mis en œuvre ?

La gestion des eaux est un des volets clé du projet, avec des enjeux forts de maîtrise des risques d'inondation, de planification des approvisionnements, de diminution des besoins en eau potable et d'optimisation du traitement des eaux usées.

Concernant la maîtrise des risques d'inonda-

tion, nous mettons en place une stratégie à différentes échelles : l'échelle des bâtiments permet la gestion des pluies courantes avec la

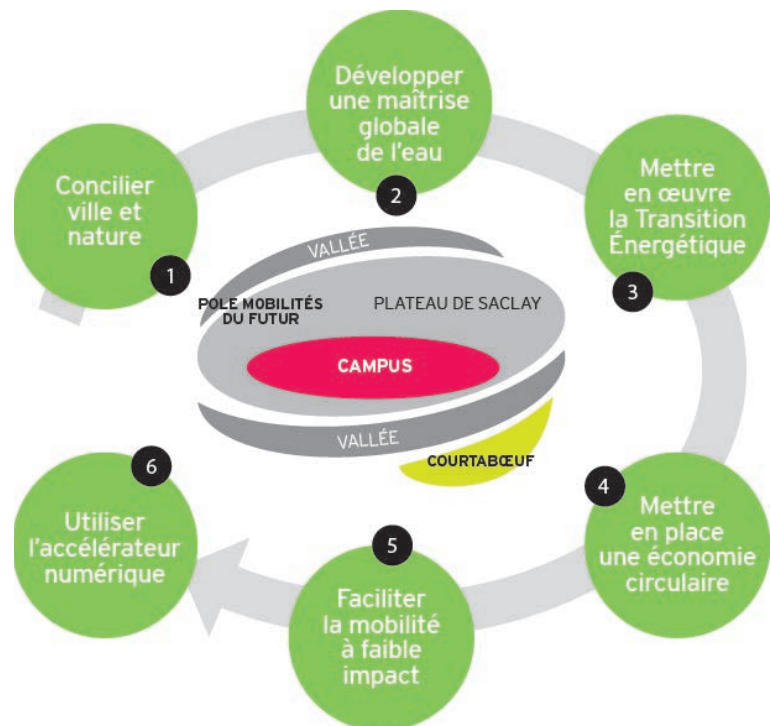
réten-tion de l'eau à la parcelle ; celle des quartiers, la gestion des pluies exceptionnelles, avec la création de capacités de stockage très importantes dans l'espace public (sous la forme

de bassins secs ou de prairies humides) ; celle du plateau enfin, la gestion des pluies très exceptionnelles, grâce au réseau des étangs et rigoles.

Quelle est la stratégie énergétique du projet ?

La première réponse aux défis de la transition énergétique consiste à construire des bâtiments sobres, avec des niveaux de performance très ambitieux. La seconde est un investissement important de l'EPPS et des collectivités dans le développement des énergies renouvelables. Les bâtiments qui s'implantent sur le plateau de Saclay doivent permettre l'installation de panneaux photovoltaïques sur leur toit. Pour la chaleur, nous envisageons des solutions durables utilisant la géothermie, la biomasse ou encore la méthanisation. Il y aura également un volet rénovation énergétique pour les bâtiments anciens.

« La stratégie d'aménagement du plateau doit prendre en compte ses spécificités et ce qu'elles impliquent en termes de développement durable. »



¹ NDLR : c'est déjà le cas pour l'Université Paris-Sud sur le campus universitaire d'Orsay pour les restaurants des personnels (gestion CESFO).



La production d'énergie renouvelable s'intègre dans un projet plus global : *SmartEnergy*, un réseau de distribution d'électricité intelligent, permettant la coordination et la communication entre les différents acteurs du plateau pour optimiser le coût de l'énergie et son impact carbone. C'est une expérimentation que l'on met en place progressivement avec la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), Électricité Réseau Distribution France (ERDF), et les acteurs industriels de Paris-Saclay. Il y a en effet sur le territoire un potentiel d'innovation très fort dans le domaine de l'énergie, qui fera de ce projet une forme inédite de démonstrateur à grande échelle.

Qu'est-ce que le concept d'économie circulaire ?

C'est d'abord une vision : il s'agit de considérer le territoire comme un organisme qui a besoin de ressources tout en produisant des déchets. Il faut dès lors agir pour que les déchets des uns deviennent les ressources des autres.

Sur le plateau de Saclay, nous distinguons deux phases : la phase chantier, avec des flux de matériaux et de déchets très importants, et la phase opérationnelle. Au cours du chantier, nous traiterons la question de la réutilisation des matériaux en excès : stockée correctement, la terre végétale conservera sa valeur avant d'être réutilisée notamment pour les aménagements paysagers ; les remblais seront

« Il y a sur le territoire un potentiel d'innovation très fort dans le domaine de l'énergie, qui fera de ce projet une forme inédite de démonstrateur à grande échelle. »

quant à eux réemployés pour construire les routes ou les ouvrages de gestion de l'eau. En phase opérationnelle, cette logique se poursuivra avec l'utilisation des déchets agricoles pour la méthanisation ou la mise en place d'une filière de réemploi de certains déchets (mobilier, électroménager, etc.) après réparation grâce à une déchetterie-ressourcerie.

Comment se feront les déplacements sur et vers le plateau ?

Un document cadre sur la mobilité a été réalisé avec la CAPS à partir d'enquêtes de terrain et des plans d'aménagement, pour concevoir un schéma de déplacement équilibré, réaliste et durable. Il prend en compte les besoins des utilisateurs en termes de trajet plateau / vallée mais également sur le plateau, dans la journée.

L'objectif est de limiter l'utilisation de la voiture individuelle et d'encourager les transports en commun et les modes de déplacement alternatifs (vélo, covoiturage). Le métro du Grand Paris Express est central pour le projet, mais nous essayons également de faire

émerger des transports en commun de la vallée au plateau, principalement depuis les gares du RER B. Des solutions complémentaires comme le Transport en commun en site propre (TCSP) permettront d'anticiper l'arrivée du métro.

Pour les modes alternatifs, un réseau dense

de pistes cyclables sera mis en place pour que la circulation puisse se faire dans un cadre agréable. Il y aura des stationnements sécurisés et des systèmes de location de vélo. Nous favoriserons également le développement de flottes de véhicules partagés avec des voitures en libre accès et une offre mutualisée. De même, un travail de mutualisation est opéré sur les places de stationnement.

Les transports en commun doivent être la colonne vertébrale du projet, en cohérence avec la volonté de constituer un territoire sobre en émissions de CO₂.

Comment le numérique peut-il être mis au service du développement durable ?

L'idée de l'accélérateur numérique consiste à optimiser la gestion des infrastructures qui sera mise en place sur le plateau grâce à des systèmes collaboratifs innovants. Le numérique est au service de l'éco-territoire. Il permettra, par exemple, le développement d'applications favorisant le covoiturage, indiquant en temps réel les bouchons ou les places de stationnement disponibles.

Il est aussi un accélérateur d'innovation. Le plateau de Saclay peut être un « living lab », un territoire d'expérimentation de nouveaux services s'appuyant sur la collecte en données publiques des informations utiles sur le territoire : de la consommation électrique au niveau d'eau dans les bassins en passant par le remplissage des parkings. Le numérique permet de rassembler un matériel précieux pour les équipes de recherche qui travaillent sur la ville de demain. Le lien entre développement durable et innovation nous paraît fondamental.

Début des travaux pour la Maison des étudiants



Le 16 septembre 2013, Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional Île-de-France, a posé la première pierre de la Maison des étudiants, installé sur le campus d'Orsay de l'Université Paris-Sud, dans le prolongement du bâtiment 336.

La future Maison des étudiants, réalisée par AIR Architecture, proposera un grand espace multifonctionnel, organisant des locaux thématiques et mutualisés autour d'un forum central prolongé par une terrasse. Le bâtiment, de 1 381 m², se caractérise notamment par sa structure asymétrique partiellement recouverte par un brise-soleil en bois. Répondant à la norme Haute qualité environnementale, il vise le niveau « Bâtiment Basse Consommation ».

La livraison de la Maison des étudiants de l'Université Paris-Sud est prévue pour décembre 2014. Le coût de la construction, pris en charge par la Région Île-de-France, s'élève à 5,5 M€.



La Maison des étudiants, qui a fait l'objet d'une réflexion avec des étudiants, proposera des espaces de vie associative, des lieux d'accueil et des locaux mutualisés. Elle comprendra notamment une cafétéria, un service reprographie, des locaux pour les associations ainsi que des studios de répétition, d'enregistrement, et une salle de montage.

L'EPPS choisit Paris-Sud pour créer un lieu de vie mutualisé : le PROTO204

En 2014, le campus d'Orsay de l'Université Paris-Sud accueillera un lieu de rencontre dédié aux étudiants, chercheurs, entreprises et investisseurs. Installé au sein du bâtiment 204, réhabilité pour l'occasion, le lieu proposera des fonctions mixtes pour favoriser le rapprochement entre usagers de Paris-Saclay.



Partant du constat que des publics aussi différents que les étudiants, les chercheurs et les entrepreneurs ont tout intérêt à échanger, l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) a choisi de créer un lieu

de vie mutualisé au cœur du campus d'Orsay de Paris-Sud. Au bâtiment 204, c'est ainsi une halle mécanique reconvertie, de 200 m² et sous 6 mètres de plafond, qui accueillera en 2014 le PROTO204, espace de rencontre et d'innovation dédié à la communauté Paris-Saclay.

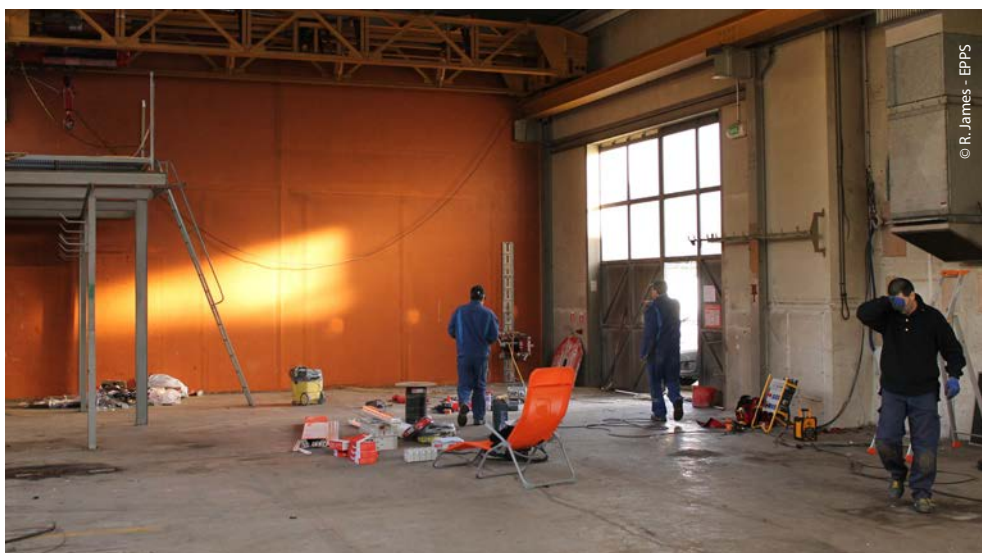
Lieu d'événements conçu en *open space*, le PROTO204 se veut un espace d'innovation en même temps qu'un cadre de vie chaleureux, un « chez soi » appropriable par ses utilisateurs. Sa programmation s'articulera autour de trois axes :

- une « show room », espace d'expositions et de démonstrations conçu comme une vitrine de l'innovation à Paris-Saclay ;
- un « programme connecteur » permettant le travail collaboratif et la mise en réseau des utilisateurs ;
- un espace « libre », zone confortable favorisant les rencontres informelles et la sérendipité (les découvertes faites de manière fortuite en

cherchant autre chose).

Pris en charge par l'EPPS, les travaux de réhabilitation du PROTO204 ont commencé fin 2013 et comprennent, entre autres, une mise en conformité pour l'ouverture au public et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les travaux s'achevant en janvier 2014, ce premier lieu de vie dédié à la communauté Paris-Saclay ouvrira ses portes de manière informelle dès février, pour un lancement officiel mi-2014.

Pour que le lieu soit en adéquation avec les attentes de ses futurs utilisateurs, Ronan James, responsable du Proto240 à l'EPPS, indique que des dispositifs d'enquête seront mis à disposition du public au cours trimestre 2014 : panneaux, zones d'expression, stands ou encore questionnaires numériques seront proposés dans les lieux de vie, restaurants et cafétérias des différents établissements partenaires.



Début des travaux pour le bus en site propre Massy - Saint-Quentin-en-Yvelines

Les travaux préparatoires pour prolonger le site propre de la ligne de bus 91-06 entre l'École polytechnique à Palaiseau et le carrefour du Christ de Saclay ont démarré en novembre 2013, pour une mise en service en 2015.

La ligne 91.06, renommée Express 91.06, fait l'objet d'une forte politique d'amélioration de qualité de service. Reliant Saint-Quentin et Massy et circulant déjà en site propre sur une partie du trajet, elle bénéficie, depuis le 2 septembre 2013, d'une augmentation de la fréquence et de l'amplitude de passage des bus.

Pour une meilleure desserte du plateau de Saclay, une nouvelle section en site propre doit être aménagée entre l'École polytechnique et le Christ de Saclay. Ce tronçon de 6,7 km, intégrant des modes de déplacement doux dédiés aux piétons et cyclistes, comptera entre 9 et 11 stations. Les travaux préparatoires ont commencé en novembre 2013 pour un démarrage des travaux de création du site propre en 2014 et une mise en service en 2015.



Porté par le Syndicat des Transports d'Île-de-France, le projet de bus en site propre entre Saint-Quentin-en-Yvelines et Massy est inscrit au Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF). La ligne doit être aménagée entièrement en site propre pour 2016/2017. Un site est dédié au projet : www.bus-massy-saclay-saintquentin.fr

Création d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière

Protégeant 2 469 hectares de terres agricoles sur le plateau de Saclay, le décret n° 2013-1298 institue une zone de protection naturelle, agricole et forestière sur le plateau de Saclay.

L'article 35 de la loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris prévoyait la création d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) du plateau de Saclay.

Créée par le décret n° 2013-1298 du 27 décembre 2013, publié au Journal

Officiel le 31 décembre 2013, cette ZPNAF protège une zone de 4 115 hectares environ (dont environ 2 469 hectares de terres agricoles) dans laquelle l'urbanisation est interdite.

Dans un communiqué de presse annonçant la parution du décret, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, commente : « la parution du décret préservant les terres agricoles du plateau de Saclay est la preuve que, dans une métropole telle que le Grand Paris, il est possible de concilier ville et nature. »

L'ENS de Cachan choisit Renzo Piano pour ses nouveaux bâtiments

Le 7 janvier 2014, l'ENS Cachan a dévoilé le lauréat de son concours d'architecture lancé en 2013 : c'est Renzo Piano qui concevra ses nouveaux bâtiments au sein du Campus Paris-Saclay.

Après avoir diffusé un avis d'appel public à candidatures en janvier 2013, et reçu 124 candidatures, l'ENS Cachan avait retenu cinq groupements. Le



19 novembre dernier, un jury a désigné comme lauréat le projet de l'agence Renzo Piano Building Workshop, notamment pour sa large ouverture vers l'extérieur.

Composé de quatre unités architecturales, le projet s'articule autour d'un vaste jardin de plus d'un hectare. Ouverte sur la voie de circulation centrale baptisée « le Deck », la façade sud offre une transparence sur les activités de l'école et sur ses lieux de vie (cafétéria, restaurant collectif, espace conférence...). Le bâtiment nord abrite l'enseignement et la recherche en sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur tandis que le bâtiment est accueille les sciences humaines et sociales.

Doté de toitures et de balcons végétalisés, le projet intègre un système de récupération et de gestion des eaux pluviales et s'appuie sur une stratégie bioclimatique pour réduire ses besoins en ressources.

Situés à côté du Digiteo Lab du plateau du Moulon, les nouveaux bâtiments de l'ENS Cachan doivent à terme accueillir 3 000 personnes sur une surface de 64 000 m² SHON. Leur livraison est attendue pour la rentrée 2018.

Inventer la mobilité sur le plateau de Saclay

Le 25 novembre 2013, l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) a lancé un challenge «Nouvelles mobilités» proposant aux étudiants et jeunes diplômés d'imaginer des solutions créatives et innovantes aux questions de mobilité sur le Campus Paris-Saclay.

Avec l'augmentation du trafic à mesure de l'avancée du projet Paris-Saclay, les questions de transport sur le plateau de Saclay représentent un réel terrain d'innovation. Le 25 novembre 2013, l'EPPS a ainsi lancé, en partenariat avec EDF, Altran, Mobivia et Renault, un challenge visant à :

- faire émerger des solutions créatives et innovantes aux problématiques de mobilité des usagers de Paris-Saclay ;
- valoriser la créativité et l'ingéniosité des étudiants, l'excellence technologique propre à Paris-Saclay ;
- fédérer les étudiants entre eux et autour du projet à travers une démarche collaborative qui associe les entreprises.

Invités à participer par équipes de deux ou trois, les étudiants avaient jusqu'au 2 février 2014 pour proposer des idées favorisant la mo-

bilité sur le plateau de Saclay. L'idée n'est pas de repenser les infrastructures déjà prévues (métro ou réseau autoroutier) mais d'inventer des services s'appuyant sur ces infrastructures et répondant à au moins l'un des objectifs suivants :

- favoriser l'utilisation des transports collectifs et des modes doux ;
- diminuer l'usage individuel de la voiture ;
- développer le co-voiturage, l'auto-partage ;
- favoriser une offre multimodale, rendre lisible l'offre des services de mobilité.

Ce premier projet rendu, 25 équipes présélectionnées auront un mois pour approfondir leur projet, sa pertinence, sa réalisation technique, sa faisabilité... Cinq équipes seront retenues pour une présentation orale, fin mars 2014, devant un jury, et pourront remporter l'un des prix mis en jeu (voyages, iPad, Kindle...).

Voir le challenge : <http://www.studyka.com/fr/challenges/challenge-paris-saclay>

Mobidix : les nouvelles technologies au service de la mobilité



Projet de recherche mené par un laboratoire de l'Université Paris-Sud, en partenariat avec Orange et Michelin, Mobidix vise à penser la question des transports sur le plateau de Saclay en s'appuyant sur l'expérience quotidienne de ses usagers.

Porté par le laboratoire Réseaux Innovation Territoires et Mondialisation (RITM) de l'Université Paris-Sud, le programme Mobidix réfléchit à la régulation de la mobilité dans les grands ensembles urbains, en se basant sur les nouvelles technologies pour prendre en compte les usages de chacun. Le projet se construit en deux phases.

La première, qui a eu lieu au cours du troisième trimestre 2013, proposait à des usagers du plateau de Saclay un questionnaire sur leurs déplacements quotidiens, permettant par la suite de modéliser leurs déplacements hebdomadaires

sous forme d'une maquette.

Ils ont également été invités à visionner deux vidéos, l'une présentant le rôle d'un pouvoir public centralisé, l'autre mettant en avant les initiatives citoyennes ; l'objectif était d'étudier les facteurs pouvant inciter les usagers à des changements de comportement (covoiturage, utilisation des transports en commun, etc.). Au total, deux cents personnes ont été interrogées lors de cette première phase.

Le second volet du programme démarre en ce début 2014. Elle va proposer aux usagers de mesurer, grâce à une application mobile, leurs comportements quotidiens et leurs ressentis liés aux déplacements. Disponible sur smartphone, tablette mais également via n'importe quel poste informatique, l'application permettra à chacun d'indiquer ses petits gestes quotidiens, comme déposer un collègue ou décaler son heure de départ pour éviter les encombrements.

L'enjeu est de changer la perception des usagers sur leurs propres pratiques, de valoriser leurs gestes positifs et d'encourager d'autres usages.

Dans le contexte du Campus Paris-Saclay, des pratiques de mobilité alternatives peuvent permettre de créer des liens entre les usagers et inciter à la rencontre et aux échanges entre partenaires présents sur le plateau.

Le RITM est un laboratoire de recherches en économie et gestion de la Faculté Jean Monnet de l'Université Paris-Sud. Il est né de la fusion des équipes de l'ADIS et du PESOR.

Le laboratoire participe à la construction d'un pôle commun d'économie et de gestion au sein de la future Université Paris-Saclay, avec les départements des autres établissements présents ou devant s'installer sur le plateau Saclay.

Paris-Sud acteur du Campus Paris-Saclay

